

<p>Résidence Le Clos du Moulin 1 rue de Galerne-La Chapelle Basse-Mer 44450 DIVATTE SUR LOIRE</p>		 <p>Conseil de la Vie Sociale Pour favoriser l'expression & la participation des Résidents</p>	 <p>Résidence Le Clos du Moulin</p>
Date	Présents	Excusés	Horaires de la réunion
8 février 2023	<p>Représentants des Résidents : Sœur Germaine Mme ALLARD Anne Marie</p> <p>Représentants des Familles : Mme MARTINS Liliane Mme BRIAND Monique</p> <p>Représentants du Conseil d'Administration : Mme BRÉGEON Denise</p>	<p>Représentante du Personnel : Mme DUCHESNE Béatrice Mme LARDEUX Lisa</p> <p>Représentants du Conseil d'Administration : Mme JANNIN Danièle</p> <p>Représentants des Résidents : Mme FIE Lucienne</p>	<p>Début : 14h30 Fin : 15h15</p>
	<p>Assistaient également Mme GUERINEAU Anita, Agent de service logistique Mme RAGOUIN HATON Vanessa, Infirmière coordinatrice Mme RICHARD Nathalie, Responsable service hébergement-Qualité Mme SIMON Anne Marie, Aide-soignante M. BRIAND Paul, résident M. PERRIN Tony, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs M. THALER Sébastien, Directeur</p>		

Sujets abordés par les représentants des Résidents :

Arrivée des nouveaux Résidents.

Nous renouvelons notre demande concernant l'annonce de l'arrivée d'un nouveau résident. Nous aimerions que sa venue nous soit indiquée en amont afin que nous puissions lui réserver un accueil particulier.

Réponse de la Direction :

Comme nous l'avons précisé dans le dernier compte rendu du CVS, un projet d'affiche dynamique est en cours de réalisation. La TV sur laquelle sera diffusée l'information a été installée la semaine dernière. Il reste encore quelques questions techniques à régler avant une mise en service.

Le repas du soir est souvent servi en trop grande quantité.

Nous constatons régulièrement que le dîner est servi en trop grande quantité, il y a beaucoup de déchets au niveau du plat et aussi du pain. En fonction des menus, il n'est pas toujours nécessaire d'avoir autant de tartines. Pourquoi ne pas diminuer la quantité de tartines servi au moment de la mise en place du couvert et proposer d'être servi à nouveau, à la demande ?

Réponse de la Direction :

Nous sommes très attentifs au gaspillage alimentaire, depuis le mois d'octobre 2022, les déchets alimentaires sont collectés par une entreprise et transformés en composte. Cette entreprise, à vocation sociale, accompagne des personnes dans la réinsertion professionnelle. Quant à la gestion du pain, une réflexion sera portée auprès des équipes par la Responsable du service.

Le langage de certains salariés envers certains Résidents n'est pas toujours adapté.

Réponse de la Direction : Les message sera passé à l'ensemble des services afin de garantir une attitude respectueuse envers tous.

Les animations

Nous sommes satisfaits des animations, les chorales sont très appréciées. Les animations sont très importantes, elles offrent un lien social pour des personnes qui sont parfois seules. A quand le retour des grillades chez Mi-Jo ?

Réponse de de Direction : Depuis quelques semaines le service animation est perturbé par l'absence, pour des raisons de santé, de Liza. Afin d'offrir un maximum d'animations, le service est soutenu par la présence d'Anne Marie, de Julia (par ordre alphabétique) et des Bénévoles. Grâce à eux, chaque après-midi une activité vous est proposée. Au sujet de la sortie grillades, avec l'arrivée du printemps, je vous confirme que cette sortie, visiblement très prisée, sera bien programmée.

La qualité de l'entretien de logements.

Dans certains appartements, la propreté n'est pas toujours au rendez-vous.

Réponse de la Direction : aujourd'hui nous proposons un passage par semaine pour l'entretien des logements. Conscients que c'est parfois insuffisant, nous essayons, dans la mesure de nos moyens de cibler les appartements ou un second passage est nécessaire.

Les chiens du voisinage gênent certains Résidents.

Certains Résidents, côté rue de Galerne, sont gênés par les aboiement incessant (jour et nuit) du ou des chiens du voisinage.

Réponse de la Direction : cette problématique n'est pas de la responsabilité de l'établissement. La réclamation pourrait-être portée par le résident directement auprès du voisin, de la Marie,

Sujets abordés par la direction :

Contrôle sur pièce mené par l'Agence Régionale de Santé.

Nous vous informions lors du CVS du 02/11/2022 que la Résidence faisait l'objet d'un contrôle de l'Agence Régionale de Santé. Après avoir fourni l'ensemble des pièces justificatives, le retour est positif, avec seulement quelques points d'amélioration à apporter.

Commission restauration :

Une commission sera à nouveau en place à compter du mois de mars ou avril. Il s'agira de mettre en avant les points positifs et repérer les axes d'améliorations. Elle sera probablement composée de la responsable de service hébergement, du service soin, du chef de cuisine et des représentants des résidents.

Gestion des déchets alimentaires.

Depuis le 01 octobre 2022 les déchets alimentaires sont collectés par une entreprise spécialisée (cf. question « Le repas du soir est souvent servi en trop grande quantité ») Pour information, sur la période octobre, novembre et décembre 2022, nous avons produit 1T6kg de déchets alimentaires (dont des déchets liés à la préparation, type épluchage).

Etat des logements.

Des besoins en maintenance dans les logements sont relevés régulièrement (peinture, volet, fuite, ...) Une étude de tous logements sera réalisée dans le premier trimestre 2023. Il s'agit de relever l'ensemble des besoins afin de prévoir un financement global des réparations, des améliorations et ainsi bénéficier de tarifs préférentiels pour des achats groupés.

Enquêtes de satisfaction, votre avis compte.

Nous allons vous proposer dans les mois à venir des enquêtes de satisfactions sur le fonctionnement global de l'établissement. Il s'agit pour nous de mesurer votre contentement afin de maintenir une qualité de service optimale.

Aménagement du hall d'entrée

Depuis quelques semaines, vous avez pu constater qu'un nouvel espace convivial a été aménagé dans le hall d'entrée de la Résidence. Cet aménagement est né de la volonté du Conseil d'Administration. Il a vu le jour grâce aux dons que l'Association SEVE a perçu sur l'année 2022. Ce nouveau lieu invite Résidents, Salariés, Visiteurs, à partager un moment de convivialité autour d'une boisson chaude. Pour pérenniser ce service, nous invitons les consommateurs à participer (montant libre) au paiement des consommations.

Animation à venir, 100 ans ça se fête.

Plusieurs Résidents ont passé le cap de la centaine. A cette occasion, nous allons organiser un goûter, où nous pourrons tous nous retrouver autour des centenaires et partager un bon gâteau. Nous vous communiquerons la date dans la gazette du mois de mars.